UNIVERSITE B FRANCHE~COMTĕ

DELIBERATION N°2020-21 23 de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté

Séance du Jeudi 26 novembre 2020

6. Adaptation des lignes budgétaires des investissements CVEC et fongibilité

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire: 40

Membres en exercice: 34

Quorum: 17

Membres présents : 11ss

Membres représentés: 7

Total: 18

Refus de vote: 0

Abstention(s): 0

Suffrages exprimés: 18

Pour : 18

Contre: 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent l'adaptation des lignes budgétaires des investissements CVEC et fongibilité



Besançon, le 30 novembre 2020

Pour le président et par délégation

La Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 4 : Présentation du relevé de décisions de la commission CVEC du 23/11/2020

Conditions d'utilisation de la CVEC « Fond de solidarité COVID-19 »

Commision CVEC du 23/11/2020 - Présentation CFVU du 26/11/2020





univ-fcomte.fr

UNIVERSITE FRANCHE-COMTE

Le fond de solidarité COVID-19 Le cadre partiel de la délibération du CA du 10/04/2020

- "COVID-19 utilisation de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus CVEC" (point n° 5.1)
 - Utilisation d'une partie de la CVEC afin de répondre aux "besoins matériels les plus urgents des étudiants particulièrement affectés par les consequences de la crise"
 - Utilisation prioritaire sur :
 - Aides alimentaires
 - Financements informatiques et accès internet
 - Soutien financier (perte de job et de stage gratifié)

UNIVERSITE FRANCHE-COMTE

Le fond de solidarité COVID-19 1- Bilan des dépenses engagées (1)

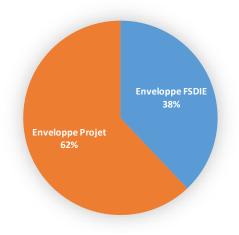
Montant du fond : 701 154 €

CVEC 2019	Crédits disponibles pour Fonds solidarité COVID-19
Enveloppe FSDIE	266 010
Enveloppe Projet	435 144
TOTAL	701 154

Montant des aides déjà engagées :
 33 591 €

ACTIONS MENEES A CE JOUR DANS LE CADRE DE L'AIDE D'URGENCE		
Aides Alimentaires	7 380,45	
Lutte contre la fracture numérique	18 211,34	
Perte de job	8 000,00	
	33 591,79	

COVID-19 - L'AIDE D'URGENCE DE 701 154 €EST FINANCE PAR



ACTIONS MENÉES A CE JOUR DANS LE CADRE DE L'AIDE D'URGENCE



UNIVERSITE ™ FRANCHE~COMTE

Le fond de solidarité COVID-19 1- Bilan des dépenses engagées (2)

En septembre, sur propositions de la **commission CVEC**, la CFVU a adopté les propositions suivantes :

Vote final CFVU du 22/09/2020		667 562,21
COVID-19 - Disponible à ce jour de l'Aide d'urger	Min €TTC	Max €TTC
1.Quatre masques non floqués par étudiant	253 620,00	253 620,00
2. PC portables étudiants (100 x 350€)	30 000,00	77 000,00
3. PC portables étudiants via SCD (50x350€)	15 000,00	38 500,00
4. Aides à la connexion	18 300,00	18 300,00
5. Repas 1 €INSPE (critères à préciser)	20 700,00	20 700,00
Totaux	337 620,00	408 120,00

Disponible 329 942

259 442

UNIVERSITE FRANCHE-COMTE

Le fond de solidarité COVID-19 1- Bilan des dépenses engagées (3)

Recapitulatif des dépenses engagées	Montant
Aide numérique	94 194
Protection sanitaire	253 200
Total	347 394
Montant disponible avant dépenses	667 562
Montant restant	320 168
Dépenses prévisibles	Montant
Aide à la connexion	26190
Masques inclusifs	CPAM
repas 1 € INSPE	20700
Montant restant disponible	273 278

Le fond de solidarité COVID-19 (1) Réactivation du cadre de la délibération du CA du 10/04/2020

- "COVID-19 utilisation de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus CVEC" (point n° 5.1)
 - "Le president décide du versement des aides, sur la base des propositions qui lui seront parvenues et sur production d'une liste nominative des bénéficiaires dans le cadre des aides directes aux étudiants (...) le paiement est réalisé dans le cadre de la procedure d'urgence."
- Etat d'urgence depuis le 14 Novembre 2020 jusqu'au 16 Février 2021 a pour consequences:
 - Le retour à une **procedure simplifiée**:
 - Formation restreinte de la commission CVEC, réunie une à deux fois par semaine (VP VE, VP étudiant, Responsable BE, une personne ayant delegation de signature)
 - Proposition nominative d'aides
 - PV signé du-de la president-e
 - Mise en paiement par l'agent comptable
 - 2 modalités : versement aux composantes ssur sous-CR CVEC urgence vs versement direct
 - Une reformulation plus precise de ce point sera soumise au CA du 15 Décembre (somme/état d'urgence/annualité budgétaire)